



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017

Ordre du jour :

- 1/ Approbation du compte rendu du 6 octobre 2017.
- 2/ Point d'étape des travaux de la commission culture.
- 3/ Réunion avec les services de la ville.
- 4/ Perspectives des appels à projets 2018 dans le cadre de la politique de la ville.
- 5/ questions diverses.

Présents : Huguette Bessière (Association CNL), Danielle Costa (Association Pétanque Rochelaise), Hélène Basset (Association Méli-mélo), Gérard Barré, Jean-Pierre Cougoule, Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'Île de France), Maria Dolores Windholtz, Annie Mongeau, Patrick Basset (Les plates, l'enfant et la mer), Emmanuelle Garnier (Commerçant Place Pétrosavodsk), Jacques Bessière, Aurélia Chargelègue (Association Pas à pas), Marie Lacroix (Association Comité de Quartier), Edith Bizieux, Hans Hartmann, Karim Bounaas.

Excusés : Astrid Heider (Club Amitié Accueil), Denise Boutheillier, Anne Charron (Association Méli-Mélo), Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Patrick Varrier (Association Comité de Quartier).

Absents :

Collège des associations/acteurs locaux : l'EHPAD de Port-Neuf.

Durée de la réunion 1h45.

Le nouvel appel à la participation des « citoyens tirés au sort » a porté ses fruits. Le conseil s'enrichit de trois nouveaux membres : Karim Bounaas, Hans Hartmann, Mattieu Brunet. Messieurs Bounaas et Hartmann sont présents à la réunion du conseil de ce soir. Monsieur Mattieu Brunet ne pouvait pas être là.

1/ Approbation du compte rendu du conseil citoyen du 6 octobre 2017.

Une modification est demandée : Dans le bilan établi avec Mme Gargoullaud, dans le chapitre « culture » - page 2 paragraphe d) culture -, la phrase suivante :

« Une première enquête a été réalisée sur les souhaits des habitants dans ce



domaine. La musique et la lecture sont les deux thèmes qui viennent en tête des demandes » est remplacée par :

« Une première enquête a été réalisée sur les souhaits des habitants dans ce domaine. Parmi les thèmes des demandes, la lecture et la musique ont été retenues ».

Moyennant cette modification, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

2/ Point d'étape des travaux de la commission culture

La commission culture a décidé se traiter en priorité le thème de la lecture et celui de la musique.

Suite au diagnostic de Margaux Tintignac, le CC souhaite établir un état des lieux de ce qui existe déjà dans le quartier.

Celui-ci permettra de mettre en commun les projets des différents partenaires.

La commission souhaite travailler assez vite pour que des actions puissent se mettre rapidement en place et définir une méthode de travail la plus efficace possible pour y parvenir. La lecture est abordée en premier lieu.

Pour cela, la commission a souhaité rencontrer la directrice de l'école Descartes, la principale du collège Missy, la coordinatrice bibliothèque de la Maison de Quartier, le coordinateur jeunesse de la Maison de Quartier.

Le Conseil Citoyen propose d'inviter la directrice du secteur enfance de la Maison de Quartier ainsi que la directrice de l'IMP.

Cette rencontre permettra aussi de connaître les souhaits des invités.

Une discussion avec les responsables du bibliobus installé place Pétrozavodsk a débuté. Ce bibliobus dépend de la médiathèque Michel Crépeau.

Dans un second temps, la commission rencontrera le service culturel de la ville de La Rochelle.

Remarques et questions :

- Rencontrer aussi l'association Lire et faire lire.

- Se renseigner sur ce qui est en place pour la lecture dans les autres centres sociaux.

- L'incitation à la lecture pour les jeunes doit être un des principaux objectifs.

- En ce qui concerne la musique, s'agit-il d'offrir des spectacles et concerts ou bien d'initiation à la musique ?

La musique n'a pas encore été abordée, mais ces deux axes seront à prendre en compte.

3/ Réunion avec les services de la ville

Cette réunion du 8 novembre dernier avait pour but de faire le point sur l'avancement des travaux des services de la ville après les questions posées à madame Gargoullaud lors du conseil citoyen du 6 octobre 2017.



Les explications fournies par madame De La Noé et monsieur Perché, figurent en annexe ainsi que les remarques des membres du conseil citoyen.

La poursuite de ces échanges d'informations directs avec madame De La Noé qui fait le lien entre élus, services de la ville et conseil citoyen a été jugée nécessaire par les membres du conseil présents à cette première rencontre. Ces réunions pourraient avoir lieu tous les deux mois environ pour faire le point sur les dossiers en cours.

Les membres du conseil citoyen participant à ces réunions peuvent changer, d'autres volontaires peuvent être intéressés. Par contre, il est important que les membres du conseil déjà sensibilisés à un domaine particulier (rugby, marché, autre...) soient présents lorsque ces questions seront abordées. La prochaine réunion aura lieu le 24 janvier 2018 à 9 heures.

Madame Léonidas souhaite rencontrer le Conseil Citoyen pour faire le point sur la question du stationnement les jours de match. Pour le CC se sont Emmanuelle Garnier et Maria Dolores Windholtz qui rencontreront Madame Léonidas.

Concernant les rassemblements de marginaux, des réunions techniques des partenaires sociaux du quartier doivent se remettre en place. Le service social de l'office HLM, l'ALPMS (Agence Locale de Prévention et Médiation Sociale) doivent se rencontrer pour envisager le suivi et l'accompagnement social de chacun. A rappeler que ces personnes, pour la plupart, habitent le quartier.

Remarque / Commentaires des membres du CC :

- Rappeler la chronologie de la question des toilettes publiques. Ce problème a été soulevé bien avant que la Maison de Quartier ne mette en avant l'utilisation de ses toilettes par les habitants et les marginaux.
- Il est important de soulever le fait que les problèmes de stationnement sont les mêmes les jours de matchs et les jours de marché. Il serait utile d'écrire sur les panneaux « stationnement autorisé jour de match », de préciser « stationnement autorisé les jours de matchs et les jours de marché ».
- La Maison de Quartier a pour mission l'accompagnement social, qu'il soit individuel ou collectif, des personnes les plus fragilisées du quartier. C'est une partie des missions d'Amandine. C'est pourquoi cette dernière assistera à la réunion du 24 janvier prochain.

4/ Perspectives des appels à projets 2018 dans le cadre de la politique de la ville

Les projets 2017 proposés par la Maison de quartier et ayant été approuvés par le CC concernaient :

- La démarche globale autour de la politique de la ville.
- L'épicerie sociale et solidaire.
- Les personnes âgées et/ou isolées.
- Le projet santé.



- La fête de quartier.
- Le développement culturel.

Leur mise en application au cours de l'année permet d'en poursuivre certains et d'en suspendre d'autres, comme l'épicerie sociale et solidaire. Le travail la concernant consistait à mener une étude de faisabilité. Celle-ci est réalisée.

De nouveaux projets vont être proposés pour 2018 concernant :

- La démarche globale autour de la politique de la ville.
- La mise en place de la zone de gratuité petite enfance en lien avec le lieu d'accueil enfants parents (LAEP).
- La santé et la prévention de l'isolement.
- L'accès au projet social pour la jeunesse, par le recrutement d'une personne en CDI. (1 équivalent temps plein).
- L'approche transversale de la culture.

L'association de parents d'élèves « Pas à pas » souhaite faire une demande de financement dans les appels à projet concernant la fête de fin d'année en lien avec l'école Descartes.

5/ questions diverses.

A/ Quel est le rôle des correspondants de quartier ? Ils ne sont pas tous connus.

Leur rôle est d'abord la communication, d'être un relais ; donner des informations sur le quartier, sur les activités de la Maison de Quartier mais aussi pouvoir faire remonter à la maison de quartier des informations diverses, des attentes et/ou besoins d'habitants mais aussi les situations inquiétantes (isolement de personnes par exemple...) ou les initiatives et projets des habitants.

Pour que tous les correspondants soient connus des habitants de l'immeuble ou du square où ils vivent, ils communiquent leurs noms et/ou coordonnées à leurs voisins. Une nouvelle campagne de communication va être mise en place.

Remarque : Chaque immeuble, chaque square a sa spécificité. Chaque immeuble ou même cage d'escalier a sa manière de fonctionner et de ce fait la communication est différente dans chaque immeuble.

B/ Les nouveaux arrivants à Port-neuf, souvent des jeunes, ne participent pas à la vie du quartier. Il faudrait les motiver.

C/ Lors de la dernière balade urbaine, le maintien des huit feux tricolores à l'intersection du boulevard du Maréchal Juin et des Allées de Lattre ou leur remplacement par des panneaux de priorité (en faveur du boulevard du Maréchal Juin) n'a pas été tranché. Les avis étaient divergents.



Si les feux sont maintenus, il faut compléter le dispositif et installer à tous les feux les indications lumineuses (figurines vertes ou rouges) indiquant aux piétons à quel moment traverser.

D/ Il n'y a pas de poubelles devant l'école Descartes.

Dès leur installation, si elle se fait, il faut prévoir de les vider régulièrement.

E/ La palissade en bois installée place de l'Île de France est appréciée, fragile mais belle.